

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 4.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
REQUIS.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	5 degr. dessus zéro.	70 degrés.	27 pouces 5 ligne.	Sud.	
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midivr.	Couch.	Phases.	Age.	
7 heures.	11 heures.	4 heures.			
47 m.	50m.15	43 m.			

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, et dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 4 décembre 1839.

BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA VILLE DE LYON POUR 1840.

Nous suivons avec un vif intérêt tout ce qui se rattache à l'administration de notre cité, elle qui renferme tant d'éléments de gloire et de prospérité, souvent enfouis sans que l'on sache en tirer parti. Rien de ce qui la touche ou la réveille, — ses arts, ses écoles, ses monuments, son commerce, son industrie, — ne nous est étranger. Nous aimons à indiquer les institutions qui lui manquent, la manière dont fonctionnent celles qui sont déjà créées; à signaler le progrès des améliorations intellectuelles et matérielles qui s'y développent peu à peu. Nous sommes, il est vrai, souvent amenés à reconnaître non-seulement que celles-ci sont les plus nombreuses, mais encore que les unes et les autres sont pour la plupart conduites sans intelligence, en sorte qu'elles sont loin de donner le fruit qu'on en devait attendre.

Les ressources de la ville sont grandes et assez considérables pour permettre à une administration prévoyante et habile de subvenir à tous les besoins, sans recourir à de nouvelles taxes, sans grever l'avenir de charges trop pesantes. Ce qui caractérise une bonne administration, ce n'est pas d'entreprendre beaucoup, mais de faire tout avec un esprit d'ordre et de suite; de coordonner ses travaux de telle sorte que chacun d'eux se lie à un système général, au lieu d'être isolé, restreint à une utilité de mince importance, sans rapport avec les dépenses qu'il a occasionnées.

Nous sommes loin d'un tel état de choses qui ne se réalisera que lorsque le pouvoir municipal, produit entier et direct de l'élection populaire, sera regardé comme une haute et noble fonction, et non comme un marche-pied. Alors on ne choisira pas le plus habile courtisan, ni celui dont la préfecture aura le moins à redouter la fermeté; alors toutes les considérations mesquines, sur lesquelles est fondée si souvent aujourd'hui la nomination des maires, ne seront d'aucun poids, et l'élection élèvera celui qui inspirera le plus de confiance à ses concitoyens.

Le choix des conseillers municipaux fait par les mêmes moyens le sera dans le même esprit; alors, il est facile de le comprendre, les magistrats choisis par les citoyens ne chercheront pas à marquer leur passage à la municipalité par des travaux très-nombreux, mais bien par des travaux utiles. Persuadés qu'ils conserveront l'écharpe municipale tant qu'ils en seront dignes, ils n'auront pas la vaniteuse ambition d'écrire leur nom sur un grand nombre de monuments; mais ils calculeront sagement les dépenses avec les revenus, de manière à donner au présent tout ce que les ressources permettent de lui donner, sans aliéner des ressources précieuses pour l'avenir; alors seulement les municipalités seront bien administrées.

L'exposé des propositions de recettes et de dépenses pour l'année 1840, lu par M. le maire au conseil municipal, le mois dernier, vient d'être livré à l'impression sur le vote du conseil. Nous avions l'intention d'en faire un extrait qui aurait établi clairement la situation financière de notre ville; mais nous avons retrouvé dans cet exposé les mêmes idées, les mêmes errements que nous avons combattus l'année dernière; il semble que les discussions n'aient rien appris à l'administration, ou qu'elle se soit enchaînée dans

un cercle dont elle n'a plus le courage de sortir. Ainsi, cette année comme l'autre, la plus évidente partialité se fait sentir dans les projets de l'administration quand il s'agit d'accorder des secours nécessaires aux deux systèmes d'écoles qui se partagent la cité. Ainsi les écoles chrétiennes demandent une augmentation de personnel qui coûtera 3,000 f., et l'augmentation est accordée; l'enseignement mutuel réclame de nouveau, pour la deuxième année, l'établissement d'une nouvelle école de filles qui coûterait 2,160 f., et l'école est refusée; ce refus est sec, il ne s'appuie sur rien, M. le maire ne daigne pas dire les motifs qui l'ont dicté. A côté de ce refus d'une chose utile, nécessaire, on trouve une allocation d'ensemble 8,500 f. accordée à trois églises dont deux sont riches et peuvent par les revenus de leur fabrique subvenir à leurs besoins; encore faut-il remarquer que la plus forte somme est allouée à la plus riche, à qui l'on donne exactement le double de ce qu'on accorde à la plus pauvre.

Nous ne voulons pas dire qu'il ne faille pas accorder aux églises les secours dont elles ont besoin, mais il faut le faire avec discernement, et il vaut mieux, selon nous, donner 2,160 f. pour une école de filles que de donner 4,000 f. à l'église Saint-Louis qui est une des plus opulentes paroisses de Lyon.

Ces quelques mots suffiront pour prouver la nécessité d'examiner avec soin les propositions de M. le maire. Nous discuterons donc son projet de budget, chapitre par chapitre, et comme il est juste que celui que nous combattons expose, ainsi que nous, les motifs qui le font agir, comme nous voulons que dans la discussion des actes administratifs on ne puisse nous reprocher jamais la moindre partialité, nous publierons textuellement et dans son entier l'exposé de M. le maire.

Des détenus de Doullens sont parvenus à faire tenir au rédacteur en chef du *Progrès* d'Arras la lettre suivante que nous transcrivons telle qu'il l'a insérée, c'est-à-dire en maintenant les retranchements qu'il a dû faire. M. Duchâtel se taira-t-il encore?

A M. le rédacteur en chef du *Progrès*.

Nous vous prions, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre journal, si, d'aventure, elle vous parvient.

On nous a dit que plusieurs journaux avaient annoncé qu'on avait enfin fait droit aux réclamations des détenus de Doullens, qu'on ne les traitait pas plus mal que les prisonniers de 1834, qu'ils étaient réunis et que la tranquillité la plus parfaite régnait dans la prison.

Ces journaux ont été mal informés. Rien n'est changé dans notre situation; nous sommes toujours chacun dans une cellule privée d'air et de jour, trois exceptés, qui sont réunis sur la paille dans la même casemate, attendant d'autres compagnons de chambre.

Voilà jusqu'à présent tout le bénéfice que nous avons retiré de la visite de l'envoyé du ministre de l'intérieur, M. Duverrier, qui malheureusement, en partant, ne nous a laissé que des espérances, ce qui s'use vite chez ceux qui souffrent. Pourtant nos réclamations étaient de nature à éveiller promptement la sollicitude de M. Duchâtel; mais, puisqu'elles restent ensevelies dans les cartons du ministère, sans qu'on paraisse s'en occuper, nous jugeons à propos d'en publier un court résumé. Nous vous prions, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien nous donner une

un exemplaire de l'ouvrage que j'annonce aujourd'hui au public, ouvrage tout-à-fait inconnu à nos plus grands bibliographes. Nouveau Jason, j'enlevai cette toison d'or plus belle cent fois pour moi que celle du bœuf de Phryxus; je l'arrachai des griffes du dragon, je veux dire des mains du bouquiniste, en l'assoupissant au moyen d'un petit écu, et l'ame remplie d'immenses desirs, affamée de voluptueuses jouissances, j'emportai mon in-folio, mon trésor, ma perle mystérieuse, mon diamant ignoré, à pas furtifs et rapides, comme l'amant qui enlève sa bien-aimée ou le larron qui dérobe son larcin. Malgré mon grand âge, je montai hâtivement mon escalier, et, arrivé chez moi, je m'enfermai à double tour. Le cœur agité comme à un premier rendez-vous d'amour, je me jetai avec voracité sur ma proie; mes doigts avides tournaient et retournaient avec un mouvement fébrile les vastes feuillets, mes yeux étincelants dévorait avec ivresse ces pages virginales. J'aurais voulu tout lire, tout connaître, tout apprendre à la fois. Enfin, lorsque la première frénésie fut assouvie, je me mis à étudier lentement, à savourer une à une toutes les merveilles, toutes les beautés du précieux bouquin. Oui, lecteur benévole, la découverte de quelcun fragment inconnu de Titus-Livius ou de quelque autre grand génie de l'antiquité ne m'aurait pas rendu plus fier que la résurrection des œuvres du vieil échevin. Mais, je le dis avec dignité, je ne suis point un de ces avarès qui enfouissent leur trésor et meurent dessus; je connais trop la haute mission du savant pour laisser la lumière sous le boisseau; ce serait un crime d'obscurantisme dont je ne me rendrai point coupable. *Fiat lux!!!*

Tu sauras donc, ô mon bien-aimé lecteur, que le traité en question, lequel à mon sens est bien supérieur à celui du Sublime de Longin, misérablement traduit du grec par le nommé Boileau, a été imprimé en notre ville (*sine anno*) par le célèbre Pierre Hongre (*Petrus Hungarus*), lequel florissait vers l'an 1492. Quant au nom de l'auteur, les recherches les plus patientes, les investigations les plus laborieuses n'ont pu le faire découvrir, et je suis trop ami de la vérité pour donner mes conjectures comme certitudes. C'est un problème bibliographique que nous laisserons à résoudre au savant auteur du *Dictionnaire des Anonymes*. Mais à en juger par l'esprit de son livre, ce devait être un courtisan d'une nature toute simple et toute

de vos colonnes pour cela. On verra avec quelle délicate convenue les journaux ministériels nous ont qualifiés d'hommes turbulents, intraitables, et que rien ne saurait contenir.

Nous avons fait observer à M. Duverrier que, sur la nourriture de chacun d'eux, M. Prat nous laissait voler 10 sous.... que trois livres de bœuf, par exemple, nous manquaient régulièrement.... que, depuis qu'il y a ici des détenus politiques jusqu'au 5 octobre inclusivement, il manquait chaque fois, en dépit de la balance la plus complaisante, une demi-livre au poids de notre pain quotidien....

Nous avons également fait remarquer à M. Duverrier que pour infliger la peine du cachot il fallait en avoir, et ne pas se servir, à leur défaut, des casemates malsaines de la citadelle, où l'eau ruisselle de tous côtés et où la paille est pourrie en moins de huit jours. Trois de nos camarades y sont encore sans avoir obtenu le renouvellement de leur paille pourrie. Nous avons encore fait observer que, sous prétexte de punition, M. Prat nous nourrissait quinze jours sur trente avec du pain sec, et qu'après nous avoir enlevé les quatre cinquièmes de nos vivres, qui ne sont jamais surabondants, il n'augmentait pas, en compensation, la quantité de ce pain qui se fondait en le pressant un peu; que, non content de cela, il ne nous permettait pas même d'en acheter à nos frais. M. Duverrier fit droit sur-le-champ à cette réclamation, et même fit aussitôt lever la punition. Mais à peine avait-il tourné ses talons, que M. Prat recommença de plus belle ses petites manœuvres. Six d'entre nous sont mis au pain sec; défense à leurs camarades de partager le leur avec eux. Nous n'en finirions pas si nous voulions transcrire ici tous nos griefs. Citons pourtant encore un fait.

Mme Lardon réside à Doullens depuis la captivité de son mari; chaque jour elle venait le voir. Cette visite, on le comprendra aisément, importait beaucoup M. Prat qui disait un jour: « Oh! s'ils ne voyaient personne du dehors, je les mènerais bien autrement. » Le voilà donc en quête d'un moyen d'empêcher cette communication gênante. Un journal trouvé dans la chambre de l'un de nous fait son affaire. A coup sûr, c'est Mme Lardon qui a introduit ce journal, bien qu'elle ne voie jamais son mari qu'en présence du gardien. Vainement on l'observe au directeur qu'il entre chaque jour dans la citadelle vingt personnes étrangères; qu'en tout cas un soupçon n'était pas suffisant. C'est égal, la permission est retirée, et elle ne sera rendue qu'au bout de sept semaines, lorsqu'on aura fait construire un parloir où l'on ne puisse se voir qu'à six pieds de distance.

Nous n'avons encore rien dit du régime cellulaire, tout le monde sait quels en ont été les résultats: le suicide de Steuble, de graves maladies pour tous les autres. Nous nous bornerons donc ici à dire que nous avons demandé la possibilité de nous adresser à la chambre des députés, persuadés qu'elle aviserait aux moyens de mettre fin à toutes ces systématiques tortures; qu'elle ne tolérerait pas qu'au moment où l'on vient d'inaugurer une colonie sur l'emplacement où fut la Bastille, on ressuscitât les oubliettes; qu'elle ne souffrirait pas enfin qu'on dénaturât nos peines dans leur exécution en changeant un simple emprisonnement en un horrible secret.

Certes, s'il y a des hommes pour qui le coup de la loi qui frappe doit être léger, c'est pour les condamnés politiques. Les attentats politiques, en effet, ne sont point des attentats contre la morale publique, contre la conscience du genre humain; aussi la société, en faisant des prisonniers d'état, ne se reconnaît-elle d'autre droit que de retrancher pour un temps de son sein des hommes dont l'existence est incompatible avec la sienne; elle n'a plus dans le cœur ni sur les lèvres le vœu victis des barbares. Nos cinquante dernières années lui ont appris à se défier des condamnations portées en son nom; elles lui ont appris que souvent, à ses yeux, le temps et la faiblesse seuls avaient fait des coupables, et elle se souvient qu'il n'y a pas si long-temps encore elle a révisé bien des jugements.

ronde. Il se montre à nu dans ses écrits, et s'il est vrai que le style soit tout l'homme, sa manière annonce un de ces courtisans naïfs qui ont toujours l'échine ployée pour se prosterner, la bouche ouverte pour mendier et la main tendue pour prendre. Malgré tout, cette bonhomie flagorneuse de messire l'échevin plait par sa franchise et sa crudité mêmes; sa dédicace, chef-d'œuvre du genre, est adressée au roi régnant Charles VIII. Après quelques phrases d'un laudatif sublime et d'un luxe merveilleux d'épithètes hyperboliques dans lesquelles il proclame son monarque l'Alexandre de la paix et l'Hercule de l'anarchie, notre brave auteur, en bon père de famille, demande, pour prix de son dévouement, la couronne de pair du royaume pour lui, la place de dame d'honneur pour sa femme, celle de dame d'atours pour sa fille, de connétable pour son gendre, et enfin de commandant des hallesbardiers pour son petit-fils à naître. Comme on le voit, le bonhomme n'y va pas de main morte. Selon toute apparence, le roi régnant fit la sourde oreille, ce qui prouve beaucoup en faveur de la sagacité dudit monarque, et le pauvre échevin en fut pour ses frais de style. Avis aux faiseurs de proclamations et harangues. Ceci sans allusion politique aucune, par respect pour M. le procureur du roi et son substitut, desquels je suis le très-humble valet.

Le traité sur l'art de fabriquer l'enthousiasme, à en juger d'après quelques mentions de l'auteur, dut être composé à l'occasion du passage à Lyon du duc d'Orléans, depuis Louis XII, à son retour d'une expédition lointaine dont Jehan d'Auton, chroniqueur de l'époque, parle en ces termes: « Devers ce temps, iceluy prince fit une chevauchée en terre africaine en laquelle il fit moult plus de pousière que de besogne. » Ce qui, de nos jours, par Hercule! arrive à bien d'autres. Qu'on me passe cette innocente réflexion benigne politique que j'ai lâchée par mégarde, et qui n'entre point dans mes habitudes pacifiques.

Je reviens à notre échevin. La préface est digne de la dédicace. L'honnête magistrat y fait un mirifique éloge de son administration avec un laisser-aller et une candeur pleine de charme.

« En Lugdune, dit l'édile du xve siècle, ung chacung » bénit mon pouvoir et mon autorité, tant elle est paternelle et » insensible. Mauvais garçons y peuvent à leur aise batailler, » ribaudes comme honnestes dames vaguer, malandrins larron-

LE VADE-MECUM DU FONCTIONNAIRE PUBLIC,

OU
L'ART DE FABRIQUER L'ENTHOUSIASME.
Avec la manière de s'en servir,
Pour faire suite au PARFAIT DROGUISTE; — grand in-folio,
avec cette épigraphe:
Servez chaud.

La science des Van Praët, des Barbier, des Brunet, m'a toujours paru la plus belle, la plus inoffensive, et en même temps la plus féconde en émotions paisibles pour une âme honnête. De quelle sainte ardeur n'est-on pas animé lorsqu'on marche à la recherche, que dis-je! à la conquête d'une édition perdue, d'un Elzévir égaré! et quelles joies ineffables viennent vous inonder lorsque, par faveur des dieux, vous découvrez, enfoui, perdu dans la poussière séculaire d'une bibliothèque ou dans le taudis immonde d'un ignare bouquiniste, quelque vieux manuscrit, quelque Guillaume Régis, quelque Barboü que l'on croyait évanoui à jamais!

Sunt quos curriculo pulverem olympicum,

Collegisse juvat...

comme dit le suave Horatius à Mécenas. Mais, pour moi, il n'est pas de triomphe plus doux, plus beau que le bonheur d'arracher un vieux livre au gouffre de l'oubli.

Eh bien! cette félicité sans seconde m'advint il y a peine une semaine; c'était le 19 novembre, ô jour mémorable! que je dois compter parmi les plus fastes de ma vie. Il y avait ce jour-là, dans la ville de Monatius Plancus, je ne sais quel remue-ménage, quel brouhaha insolite, et dont la cause m'est tout-à-fait inconnue. Le tumulte ne plait pas à la science, et les Muses fuient le bruit. Je m'en allais donc bouquiner dans les rues écartées où règne ce calme si favorable au recueillement des idées. Bouquiner! oh! bouquiner!!! savez-vous bien ce que c'est?

C'est la flânerie du savant, c'est l'exploration patiente du chasseur qui va battant les bruyères et les buissons, c'est l'expédition aventureuse vers les régions inconnues de la science.

Je bouquinais donc le 19 novembre, lorsque, guidé par mon heureuse étoile, je découvris dans une boutique noire, enfumée,

Nous adresser à la chambre était notre dernière ressource; eh bien! on nous l'a refusée...

Et quand nous nous plaignons des mauvais traitements qu'on nous fait subir, on nous dit que M. le ministre tient tout prêts des ordres bien plus sévères encore.

On nous fait entendre que nous sommes bien heureux qu'il ne nous traite pas plus mal, et qu'il pourrait bien se faire que cela arrivât. Mais on dit aussi qu'en France, aujourd'hui, le cri de l'opprimé ne s'élève pas en vain, et comme il n'y a murs de prison si épais que tôt ou tard il ne parvienne à franchir, nous gardons courage.

Recevez, Monsieur, nos remerciements pour la sympathie que vous et quelques-uns de vos collègues nous avez témoignée.

A Doullens, fait et signé à la dérochée, à travers les barreaux de nos fenêtres, le 21 novembre 1839.

Au nom de leurs camarades :

V. GIRAUD, DUSSOUBT, RAISANT,
AMÉDÉE BRUYS, LARDON.

Le bureau du comité de réforme électorale présidé par M. Laffitte s'est préoccupé des hésitations d'un grand nombre de citoyens très-dévoués à l'œuvre de réforme, mais qui ne pouvaient se persuader que les pétitions de l'an dernier fussent être regardées comme non avenues; il a jugé convenable de faire une réponse aux questions qui lui avaient été adressées à ce sujet par ses correspondants, et de leur rappeler que le comité ne s'endort pas sur ses succès. Cette lettre est expédiée aujourd'hui même aux correspondants de Paris et des départements, et nous nous empressons de lui offrir notre part de publicité, suivant le désir exprimé par le comité radical :

Messieurs,

Vous désirez savoir s'il nous paraît convenable que les citoyens qui, pendant la dernière session, adressèrent aux chambres l'expression de leurs vœux sur la réforme électorale, signent encore les nouvelles pétitions. Notre opinion ne peut être douteuse. D'après les usages, les commissions des pétitions examinent exclusivement les pièces déposées sur le bureau du président postérieurement à la date de l'ordonnance de convocation. Les pétitions de la session précédente, sur lesquelles il n'a pas été fait de rapport, sont considérées comme non avenues. Nous concevons très-bien que cet usage paraisse défectueux et qu'on s'en plaigne; mais aujourd'hui qu'il est en vigueur, nous devons en tirer cette conséquence : qu'avoir signé il y a dix à onze mois ne dispense pas de signer de nouveau.

Les pétitions que nous avons reçues, celles qu'on nous annonce sont déjà très-nombreuses. La question fondamentale de la réforme sera donc débattue solennellement à la tribune, comme déjà elle l'a été dans la presse. Alors tous nos efforts, basés sur une conviction profonde, tendront à prouver à nos collègues qu'on ne saurait faire moins que de prendre dans la loi de la garde nationale la définition de la capacité électorale; que cette extension des droits politiques est la nécessité la plus impérieuse de notre époque, car elle montrera qu'on n'entend pas regarder comme une lettre morte le principe fondamental de l'organisation politique de la France, le principe de la souveraineté nationale. Nous avons foi dans la puissance des arguments qu'il nous sera donné de produire. Un pressentiment nous dit cependant que, s'il nous arrivait d'être en très-petite minorité dans la chambre, nos efforts commanderaient d'autant plus la bienveillance et l'attention, qu'appuyés sur un grand nombre de pétitionnaires nous aurions plus le droit de répéter ce mot d'une autre époque : « Si nous sommes peu nombreux ici, dehors nous sommes trente millions ! »

Nous livrons ces réflexions, Messieurs, à votre patriotisme. Permettez-nous d'y joindre l'hommage de notre très-haute considération et de nos sentiments les plus dévoués.

J. LAFFITTE, président; DUPONT (de l'Eure),
vice-président; F. ARAGO et MARTIN (de
Strasbourg), secrétaires.

M. Fray, professeur de chant, vient d'arriver à Lyon où il se propose de donner des leçons. La méthode de ce jeune professeur mérite à tous égards de fixer l'attention du monde artiste. M. Fray s'est attaché principalement à la physiologie du son, et les expériences anatomiques nombreuses et intelligentes qu'il a faites sur l'émission de la voix l'ont mis à même d'en faire, pour ainsi dire, toucher au doigt tout le mécanisme. Ses découvertes pour développer chez le chanteur les notes de poitrine sont des plus utiles, et nous avons pu nous convaincre par nous-mêmes de l'infailibilité des résultats qu'il

» ner, chiens enragés mordre à belles dents; je n'en ai cure. »

In terminis, il adresse une allocution fort éloquent à tout fonctionnaire de haut et bas étage, depuis l'humble gabelou jusqu'au grand-chancelier de France, pour les engager à se munir de son œuvre, à l'étudier, la méditer, la porter constamment avec eux en manière de bréviaire, et à en réciter, soir et matin, des chapitres en guise de *Pater* et d'*Ave*. Ce faisant, ajoute ce fidèle sujet, vous aurez dons, faveurs, rémunérations, honneurs, pensions, places, charges, bénéfices que la grâce royale ne peut manquer d'octroyer à ceux dont le cœur est plein de dévotion pour elle. Amen !

Jusqu'ici, séduit par les beautés du péristyle, je me suis arrêté au seuil de ce beau monument consacré par l'antique échevin *ad majorem coronam gloriam*. Il est temps d'entrer dans le sanctuaire de ce temple magnifique où l'on respire un encens d'amour, de dévotion et de piété pour celui qui fait et défait les fonctionnaires publics.

Le bon échevin commence par retracer l'histoire complète des triomphes depuis la création du monde jusqu'à l'année 1492. Dans cet avant-propos, le savant auteur cache sous une érudition immense la plus fine fleur de courtoisie qu'on puisse voir. Suivant notre anonyme, la marche triomphale de Bacchus dans l'Inde est une prophétie évidente de l'entrée de l'héritier présomptif dans Lugdunum. Silène n'est autre chose que l'aide-de-camp du prince, dont l'abdomen exorbitant offre une rigoureuse ressemblance avec celui du père nourricier du fils de Sémélé. Les faunes ne peuvent être que les échivins du corps municipal; les corymbantes, les divers magistrats, et Aristée, l'inventeur du miel, notre vanteur lui-même, chef de la cité, dont la harangue douceuse coula de sa bouche comme un rayon d'abeilles du mont Hymète. Alexandre-le-Grand à son entrée dans Babylone et Scipion l'Africain fournissent à notre ingénieux écrivain les plus délicates allusions. Quant à moi, ô lecteur ! j'avouerai que j'en ai été touché jusqu'aux larmes. Et quel abîme de savoir ! quel puits de science ! Hélas ! hélas ! cette profonde science s'en va ; mais par compensation l'art de flatter nous est resté. L'un vaut-il l'autre ? Je ne sais. La science mène à l'hospice, l'autre au Luxembourg peut-être.

J'aime mieux l'hospice, ô gué !

J'aime mieux l'hospice.

Pour donner une idée de la manière de l'auteur, nous citerons

à déjà obtenus sur les natures les plus ingrates. L'Institut a proposé dernièrement au concours la question de la physiologie du son; M. Fray a résolu déjà une grande partie du problème. Ce jeune professeur a été poussé à l'enseignement par une vocation irrésistible : il a la conscience de son art et de l'excellence de sa méthode. Pour nous, elle nous paraît neuve, pleine d'idées et de faits importants. Un beau succès doit venir en aide à cet artiste.

On lit dans le *Journal de l'Ain* :

On pousse en ce moment avec activité les travaux des deux ponts sur le Rhône en construction dans le département; d'abord, le pont de Seyssel qui lie nos communications avec la Savoie, et dont les épreuves auront lieu incessamment; ensuite, le pont de Cerdon, si utile pour les relations du Bugey avec le Dauphiné; on pose, à l'heure qu'il est, les câbles de suspension.

A la nouvelle des désastreux événements qui viennent de se passer dans l'Algérie, et dont les troupes françaises ont été les déplorables victimes, MM. les officiers du 66^e régiment de ligne, en garnison à Lyon, se sont unanimement empressés d'adresser à leur colonel une demande par laquelle ils le prient de réclamer, au nom du corps, la faveur d'être envoyé l'un des premiers en Afrique pour venger la mort des soldats français massacrés par les Arabes.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille du 2 décembre :

Le 58^e de ligne, en garnison dans notre ville, a reçu, hier dans la soirée, son ordre de départ pour Alger. En apprenant cette nouvelle, les officiers de ce régiment, réunis en grand nombre au spectacle, ont été saisis d'enthousiasme; la population elle-même s'est associée aux élans patriotiques de ces braves, qui ont été salués, sur la place du Grand-Théâtre, des plus vives acclamations, comme ils allaient faire leurs préparatifs de départ. C'est ce matin que le 58^e quitte notre ville. Nos officiers et nos soldats feront expier aux ennemis du nom français leurs insolences et leurs cruautés.

Il n'y a pas huit jours, les coryphées du château, renforcés des thuriféraires d'une certaine opposition eunuque, n'avaient pas assez d'éloges pour la promenade du duc d'Orléans de Sétif à Alger. Les toasts du banquet auquel le prince avait présidé avaient l'honneur d'une seconde édition, sous forme d'articles premiers-Paris, et on était tenté de croire que les fumées de cette bachique réunion avaient gagné jusqu'aux cerveaux des écrivains ministériels ou quasi tels de la capitale et de certains départements.

Nous n'avons pas voulu faire chorus avec ces imprudents donneurs d'encens, qui ne comprenaient pas que les attaques insignifiantes en apparence des Arabes d'Ab-el-Kader, sur la route de Constantine à Alger, n'étaient que le prélude d'hostilités plus sérieuses. L'événement a confirmé nos sinistres prévisions, qui n'avaient été déjà que trop bien fortifiées par le triste épisode raconté dernièrement, et qui a coûté la vie au commandant Raphaël et à plusieurs de ses compagnons.

Le traité Bugeaud produit enfin le résultat que l'opposition avait depuis long-temps prévu. Abd-el-Kader vient de déclarer la guerre à la France.

Le 17, les hostilités ont commencé, et, grâce au triste système qui gouverne l'Algérie, nos compatriotes en ont été les premières victimes.

La déclaration de guerre du traître Abd-el-Kader est datée du 18. La voici :

LOUANGES A DIEU !

De la part du saïd-hadj Abd-el-Kader, que Dieu l'aide et le rende victorieux, à l'excellence d'Alger, le maréchal Valée.

Le salut, la miséricorde et la bénédiction soient sur celui qui suit la vérité !

Votre première et votre dernière lettre nous sont parvenues; nous avons compris leur contenu. Je vous ai déjà écrit que les Arabes de Beni-Hiezass jusqu'au Kaf étaient tous d'accord, et qu'il ne leur restait d'autres paroles que la guerre sainte; j'ai employé tous mes efforts pour échanger leur idée, mais personne n'a voulu la durée de la paix; ils ont tous été d'accord pour faire la guerre sainte, et je ne trouve d'autre moyen que de les écouter pour être fidèle à notre chère loi qui le commande. Ainsi je ne vous trahis pas, et vous instruis de ce qui est. Renvoyez mon oukil d'Oran pour qu'il rentre dans sa famille.

quelques titres de chapitres pris au hasard dans tout l'ouvrage. CHAPITRE I. — Comme quoi les monarchies font le bonheur des manants, vilains, croquants, et doivent servir à la glorification des échivins et de leur famille.

L'auteur y déploie une dialectique vigoureuse et une éloquence démosthénienne. On voit qu'il combat *pro aris et focis*.

CHAP. VIII. — Des populations empressées avec le coût d'icelles.

Dissertation savante sur les effets d'optique et l'art de grouper deux comparses pour faire une foule. L'auteur propose de disposer convenablement des glaces pour multiplier les images.

CHAP. XXV. — Des cris mille fois répétés et de l'emploi des basses-tailles en ovation princière.

Etude sur les effets d'acoustique et sur l'utilité des échos pour décupler le son.

CHAP. XXXI. — De l'agitation aux fenêtres des mouchoirs serviettes, nappes, draps et autres nippes; recherches ingénieuses sur un moyen économique de sécher la lessive.

CHAP. LII. — Du jet des fleurs, palmes, rameaux, en vers dignes d'Anacréon.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer les deux premières strophes.

Petits zéphirs, soufflez doucement ;

Frais ruisselets, coulez plus lentement ;

Vous, roses

Jeunes écloses,

Balances-vous coquettement,

Car voici le prince charmant !

Faunes, silvains, embouchez vos pipeaux ;

Pasteurs, bœufiers, ramenez vos troupeaux.

Bergères,

Nymphes légères,

Courez, courez plus lestement,

Car voici le prince charmant !

CHAP. CIV. — De la voirie jubilative et passionnelle. Recette : On laisse la boue s'amoncèler dans la ville; l'unique balayeur se promène du matin au soir, la canne à la main. Quand vient le prince, on met le balayeur à l'œuvre; il enlève quelques pelletées de boue et meurt à la peine. On donne une pension à sa veuve et le tour est fait.

Tenez-vous prêt à ce que tous les musulmans vous fassent la guerre sainte; car, s'il arrive quelque chose, je ne veux pas être accusé d'être un traître. Je suis pur, et jamais il n'adviendra par moi quelque chose de contraire à la droiture de notre loi.

Écrit lundi soir, 11 du ramadan 1255, à Medeah, conservée par Dieu (18 novembre 1839).

Le roi, quand je lui ai écrit, m'a fait répondre que toutes les affaires étaient, chez vous, soit en paix, soit en haine; je suis décidé pour la haine, ainsi que tous les croyants. Tenez-vous pour averti, et répondez ce que vous jugerez à propos, car les paroles sont chez vous, et non pas chez un autre.

Le 17 et le 18 novembre, nos avant-postes de Bouffarick ont été attaqués par les Hadjoutes, qu'on a vigoureusement repoussés.

Le 20, Abd-el-Kader a envoyé au maréchal la déclaration que nous venons de citer; le même jour un convoi de Bouffarick par un millier d'Arabes. Ce détachement, après s'être défendu avec vigueur, est parvenu à se retirer en bon ordre; mais l'officier qui le commandait a été frappé mortellement d'une balle.

Un second convoi français, qui suivait l'Oued-Laleg, a été attaqué et a péri tout entier.

Le 21, une colonne de 1,500 cavaliers arabes a passé la Chiffa dans la matinée. Le commandant du camp d'Oued-Laleg a marché imprudemment contre elle à la tête de 200 hommes d'infanterie que, par une imprudence plus grande encore, il déploya en tirailleurs. Les Arabes, supérieurs en force, les ont attaqués avec une grande vigueur. Le commandant des troupes françaises a essayé de les former en carré, mais ce mouvement fait avec incertitude est devenu plus funeste encore; le commandant a été écrasé, et 105 officiers et soldats sur 200 sont restés sur le champ de bataille. Les canons du camp, toutefois, forcèrent plus tard les Arabes à repasser la Chiffa.

A l'est, nos troupes ont été également attaquées; les populations se sont réfugiées dans nos camps, et un carabinier français et un colon ont été tués.

Telles sont les nouvelles qu'a transmises hier au ministre de la guerre le maréchal Valée. Les bruits affligeants qui ont couru vendredi à la Bourse avaient donc quelque fondement.

Aujourd'hui, nous n'aurons pas le triste courage des récriminations. Nous aurions trop beau jeu pour flétrir, comme il le mérite, l'absurde et désastreux traité conclu par un général hâbleur et inhabile. Notre réserve grandira en proportion du degré de confirmation donné aux prophétiques paroles de la presse et de la tribune. Nous n'avons pas la force de blâmer non plus M. Valée pour la mansuétude avec laquelle il traita si long-temps les Arabes voleurs et assassins qui obéissent à l'émir. Il ne s'agit plus à présent que d'abattre cette puissance que nous avons complaisamment élevée, de reprendre cette poudre, ces sables, ces fusils que nous avons livrés à l'émir. Dieu veuille que cette pénible tâche s'accomplisse sans que nous soyons forcés à de trop grands sacrifices ! Mais si nous avons un vœu à former avant tous les autres, c'est que nos soldats puissent agir en toute liberté, et qu'ils n'aient point à redouter les embarras auxquels les a soumis, en mainte occasion, à Mascara, à Constantine, par exemple, une auguste compagnie.

RAPPORT DE M. LE MARÉCHAL VALÉE A M. LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Alger, le 24 novembre 1839.

Monsieur le ministre,

Les événements prévus dans ma dépêche du 15 novembre se sont réalisés; Abd-el-Kader a commencé la guerre; les prédictions faites par lui depuis six mois sont parvenues à remuer une partie des populations soumises à son autorité. Depuis trois jours, il fait attaquer nos avant-postes, et désormais la France ne peut obtenir que par la force des armes satisfaction des griefs nombreux que la politique suivie depuis deux ans en Afrique a eu pour but d'atténuer ou de redresser par les voies pacifiques.

Il avait été écrit, à mon arrivée à Alger, à l'émir, pour se plaindre des empiétements des kalifas. Je reçus, peu de jours après,

CHAP. CXXVIII. — D'un moyen d'illuminer spontanément et à bon marché.

Choisir l'époque du passage du prince au moment de la pleine lune.

CHAP. CCXI. — Des harangues, compliments, bons mots, fines reparties, colligés avec soin depuis Nabuchodonosor jusqu'à ce jour, à l'usage des magistrats et du triomphateur.

CHAP. CCXXIX. — Des banquets, galas; de l'ivresse monarchique et de l'ivresse bachique. Chapitre éminemment pantagruélique, où l'on démontre que la marmite a toujours sauté la royauté.

CHAP. CCCXV. — Du bal, des danses pyrrhiques, du saut de carpe, du saut de mouton, du filic-flac et particulièrement du décolleté des dames.

Notre vieil échevin démontre par A plus B que l'enthousiasme d'un sujet est en raison composée de l'élévation de ses sauts et de leur somme dans un temps donné.

CHAP. CCCXXII. — Du départ; pleurs, gémissements.

L'auteur donne un moyen d'épancher ses larmes à volonté. Ce moyen, fort répandu de nos jours et qui paraît avoir été ignoré du quinzième siècle, n'est autre que l'emploi de cette racine sphérique et bulbeuse adonnée par l'antique Egypte.

CHAP. MCCXI ET DERNIER. — Recette pour éviter le *fiasco*.

La pensée toujours si nette de notre anonyme devient ici obscure, son style est embarrassé; il tourne et retourne autour de la question sans l'aborder franchement. Notre bon échevin paraît être sous le poids d'un souvenir douloureux.

O bienveillant lecteur ! tu connais enfin le merveilleux traité de l'art de fabriquer l'enthousiasme, tu peux juger si j'avais raison de me glorifier de mon heureuse découverte. Il ne me reste plus qu'un devoir à remplir maintenant, c'est de donner au public lettre une réimpression de cet important ouvrage enrichi d'une glose à la manière de Saumaise; c'est un travail dont ma patrie me saura gré, et je pourrai m'écrier comme mon suave Horatius : *Eaege monumentum*.

Pendant que je suis en train de converser avec toi, ami lecteur, je prends la liberté de t'annoncer que je prépare un mémoire dédié à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur divers usages, locutions, jeux familiers de notre province, notamment sur le passe-temps de la veillée : *Martin vit, vit-il toujours ? toujours il vit*.

UN BIBLIOMANE.

une lettre d'Abd-el-Kader pleine d'irritation et de pensées hostiles. Je lui répondis avec calme, et lui-même, soit par ruse, soit parce qu'il hésitait encore, m'écrivit de telle sorte que je ne pouvais pas considérer la rupture comme imminente. Mais Abd-el-Kader était depuis long-temps décidé à la guerre, il avait seulement voulu se donner le temps de réunir ses cavaliers, et le 20 novembre j'ai reçu la lettre ci-jointe.

De mon côté, j'avais pris toutes les mesures nécessaires pour soutenir la lutte. La ligne de la Chiffa et celle de l'Oued-Kadara avaient été renforcées, des approvisionnements considérables réunis sur les points principaux; et, comme mon intention était de rester d'abord sur la défensive, j'avais recommandé partout de n'agir qu'avec la plus grande prudence. Malheureusement, le bouillant courage de quelques officiers les a empêchés d'exécuter exactement mes intentions.

Les populations européenne et indigène qui sont dans la plaine devaient exciter au plus haut degré ma sollicitude. L'armée ne pouvait protéger tous les points occupés par des colons et des Arabes, et je dus prescrire à tous les habitants de se retirer sous la protection des camps. Je m'entendis en même temps avec les colons qui possèdent des fermes bâties; je mis à leur disposition des fusils et des cartouches, et, sur quelques points, j'envoyai des soldats pour appuyer la défense.

Je ne pouvais espérer de prévenir tous les malheurs; les Arabes surtout, dont l'insouciance est si connue, devaient subir les conséquences de leur peu de prévoyance.

Les 17 et 18 novembre, quelques tentatives faites par les Hadjoutes furent vigoureusement repoussées; nos soldats obtinrent un succès qui leur donna trop de confiance.

Le 20 novembre, au moment même où Abd-el-Kader me faisait connaître sa résolution de nous faire la guerre, ses troupes passaient la Chiffa. Le commandant de Bouffarick mettait malheureusement en mouvement, à la même heure, des convois pour les blockhaus de Mered et le camp d'Ouad-Lalleg, il ne donna que trente hommes pour escorte à ces convois. Ils furent attaqués, à une lieue de Bouffarick, chacun par un millier d'Arabes. Le commandant du convoi de Mered forma ses voitures en carré; ses soldats se défendirent vigoureusement et donnèrent le temps à la garnison de Bouffarick de venir à son secours. Le commandant du détachement périt seul; atteint d'une balle, il fut tué raide. Le convoi fut ramené.

Le commandant du convoi d'Ouad-Lalleg fut moins habile et périt avec tout son détachement; soit qu'il eût été surpris, soit qu'il manquât de présence d'esprit, il ne fit pas parquer ses voitures; son détachement fut taillé en pièces, et, lorsqu'une colonne sortie de Bouffarick, au bruit des coups de fusil, arriva sur le lieu du combat, les Arabes prirent la fuite, emmenant les mulets du convoi.

Ce malheur aurait dû rendre plus prudent; il n'en a pas été ainsi. Le 21, une colonne de 1,500 cavaliers arabes passa la Chiffa dans la matinée. M. le général Duvalier surveillait ses mouvements, du camp supérieur de Blidah, lorsque le commandant du camp d'Ouad-Lalleg marcha imprudemment contre elle, à la tête de 200 hommes d'infanterie, et, par une imprudence plus grande encore, les déploya en tirailleurs. Les Arabes, supérieurs en force, les attaquèrent avec une grande vigueur. Le commandant des troupes françaises essaya de les former en carré et de regagner le camp; mais ce mouvement, fait avec incertitude, devint plus funeste encore: il y fut écrasé, et 105 officiers et soldats restèrent sur la place.

Le camp d'Ouad-Lalleg fit feu des pièces qui défendaient la redoute, dès que les Arabes furent à portée. Les coups, dirigés avec habileté, frappèrent en plein dans le groupe arabe. Beaucoup de cavaliers furent tués ou blessés; plus de vingt chevaux errèrent un moment sans cavaliers, et les débris du détachement français purent rentrer dans le camp. Les Arabes essayèrent ensuite d'attaquer un des blockhaus; mais accueillis par une vive fusillade, ils repassèrent la Chiffa.

A l'est, une colonne ennemie déboucha, le 20 novembre, par les montagnes de Beni-Moussa. Les garnisons des camps de l'A-rach et de l'Arba marchèrent contre elle, et protégèrent le mouvement de retraite des populations qui se réfugièrent dans les camps et dans les maisons crénelées.

Un carabinier et un colon furent tués dans cette journée. Plus à l'est, quelques bestiaux furent enlevés, et trois colons, qui essayèrent de résister aux ravisseurs, furent emmenés par eux. Dans les montagnes, les tribus du territoire français ont été pillées, plusieurs hommes tués et des familles contraintes à émigrer.

Les nouvelles d'hier me font connaître que l'ennemi s'est retiré partout.

J'ai donné des ordres pour que l'administration vint au secours de toutes les infortunes. Tous les colons qui en ont fait la demande ont reçu des armes et des munitions, et, sur tous les points, ils mettent leurs maisons en état de défense.

Les tribus arabes se sont réfugiées sous la protection de nos camps; celles de l'ouest sont sous le camp de Bouffarick. A l'est, les Arabes ont mis leurs familles dans le fort de l'Eau. Les Ouad-Zeitoun sont dans les redoutes de Boudouaou, leurs familles sont sous la protection du camp du Fondouck.

M. le lieutenant-général Rulhières, que j'ai porté à Bouffarick, d'après mes ordres a formé une colonne mobile composée de 400 chevaux, deux pièces d'artillerie et 1,500 baïonnettes. Elle manœuvre contre les Arabes, entre Blidah, Coleah et Bouffarick. J'ai recommandé une extrême prudence, et surtout de n'agir jamais qu'en force. Je forme, à la Maison-Carrée, une seconde colonne mobile qui suivra l'ennemi dans l'est. La défense des camps du Sahel est assurée, et, dans tous les centres de population européenne, l'administration civile a organisé la milice; partout on est en mesure de se défendre.

Lorsque les troupes seront reposées, qu'elles auront reçu des renforts, et qu'en outre le beau temps sera revenu, je me préoccupai de châtier les Hadjoutes, nos plus habiles comme nos plus ardents ennemis.

Agréez, etc. Le maréchal, gouverneur-général de l'Algérie, Comte VALÉE.

Quelques personnes pensent que M. le duc d'Orléans ira prendre le commandement d'une division de l'armée expéditionnaire; d'autres assurent que c'est M. le duc de Nemours qui ira cette fois en Afrique. Quoi qu'il en soit, le gouvernement paraît disposé à agir vigoureusement; on poursuivra Abd-el-Kader, s'il le faut, jusqu'à Tekedempt, sa nouvelle capitale.

Des événements d'une haute portée se préparent en Algérie. On va d'abord pourvoir au plus pressé. Les bateaux à vapeur doivent aller aujourd'hui ou demain prendre à Marseille un régiment (le 58^e de ligne, dit-on), qu'ils transporteront à Alger; les vaisseaux *l'Alger* et *le Neptune* sont également en partance pour Port-Vendres, où ils embarqueront aussi un régiment pour la même destination. La frégate *l'Amazone*, 2 corvettes de charge et le paquebot de la correspondance pourront prendre à leur bord le 3^e léger, en garnison à Toulon.

Paris, 2 décembre 1839.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Aujourd'hui, dès dix heures, environ deux mille étudiants se pressaient aux abords du collège de France; les portes de la salle où M. Lerminier devait faire son cours furent ouvertes à onze heures, et la foule s'y précipita. A midi, le professeur parut; mais il avait à peine pris place au fauteuil, que les huées et les sifflets se firent entendre. Pendant un quart d'heure l'amphithéâtre du collège de France retentit des cris: *A bas l'apostat! à bas le renégat! qu'il ôte sa croix!*

M. Lerminier essaya encore, cette année comme l'année dernière, de tenir tête à l'orage; au bout de vingt minutes, voyant que son départ seul pourrait rétablir l'ordre, il se décida à se retirer.

— M. Raspail, le savant chimiste, et M. Orfila, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, sont en ce moment à Dijon. Ils ont été mandés dans cette ville en qualité d'experts, à l'occasion de l'affaire des époux Mercier, accusés d'empoisonnement sur la personne de leur fils et beau-fils.

Le Temps dit savoir d'une manière certaine que la police, mise sur la trace d'un complot qu'elle croit être un mélange de légitimisme et de bonapartisme, dans lequel ce dernier élément de conspiration dominerait, a saisi des papiers importants, et que ces papiers, selon elle, confirment tous ses soupçons. C'est par suite de ses découvertes qu'elle a ordonné l'arrestation de MM. de Crouy.

La commission des monnaies se réunit presque tous les jours en ce moment, pour arriver au meilleur mode de refonte des gros sous et de la monnaie de billon qui sont en circulation. On assure qu'un projet de loi, préparé par cette commission, sera présenté aux chambres dès leur ouverture, afin d'obtenir la sanction du pouvoir législatif pour réaliser cette utile mesure, si impérieusement commandée par les besoins du commerce.

Faits Divers.

On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin*:

« Le 28 novembre, à sept heures du soir, un sergent-major du 29^e de ligne, en garnison à la citadelle de Strasbourg, s'est suicidé dans sa chambre, en se tirant un coup de fusil dans la bouche. »

— On lit dans la *Gazette de Mons*:

« Un accident épouvantable a eu lieu à Frameries. Le 21 novembre, au matin, le feu grison s'est manifesté dans l'un des puits en activité du charbonnage de Picquary, sur Frameries. Le feu s'est déclaré dans l'une des tailles pratiquées dans la couche dite *Petite Garde de Dieu*. Un ouvrier travaillant dans cette taille s'étant aperçu que le gaz brûlait dans sa lampe, saisi de frayeur, la jeta loin de lui; elle alla le propager rapidement dans les galeries. Un ouvrier voulut arrêter la flamme, mais ce fut en vain, il était trop tard. L'air vicié s'était enflammé de toutes parts, par suite d'interruption d'aérage. Vingt-neuf ouvriers ont été victimes de cette explosion simultanée. Un a été asphyxié; vingt-quatre sont plus ou moins grièvement brûlés; quatre seulement ont été plus légèrement atteints. L'ouvrier qui a succombé est le nommé Alexandre Hogniaux, de Frameries. Les soins et les secours sont prodigués aux malheureuses victimes. Une enquête est commencée. »

— On écrit de Pons (Charente-Inférieure), le 27 novembre:

« Depuis assez long-temps notre contrée était tourmentée par les ravages d'un énorme loup qui égorgait les troupeaux et poussait l'audace jusqu'à découvrir les toits des étables qu'il remplissait de carnage. En vain avait-on essayé de détruire ce terrible animal; il avait su éviter tous les pièges et se soustraire à toutes les meutes qu'on avait lancées sur ses traces. Il y a quelques jours, poursuivi encore par les chiens et les piqueurs de M. de Saint-Léger, chasseur de notre département, très-renommé par son adresse et son expérience, il traversa la commune de Mortagne-sur-Gironde, et vint à passer près de chasseurs qui convoitaient quelque menu gibier. L'un d'eux, M. Salmon, en l'apercevant, poussé par un mouvement de courage, se précipita sur son passage. Arrivé à peu de distance de l'animal qu'il avait surpris et qui cherchait à l'éviter, il lui tira un premier coup de fusil chargé à plomb. Furieux, le loup se dresse, et, au moment où il veut se jeter sur M. Salmon, celui-ci a assez de sang-froid pour lui tirer son second coup au-dessus de l'épaule. L'animal tombe, mais se relève bientôt, et l'intrépide chasseur, ne pouvant plus se servir de son arme, s'élance à sa poursuite, le bouscule; le loup, écumant de rage, la bouche béante, couvert de sueur et du sang qui ruisselait de sa blessure, allait lui faire payer cher sa témérité, quand les chiens, attirés par les cris du chasseur, viennent à son aide. M. Salmon, voyant un de ses camarades que la peur tenait à quelques pas, s'empare de son arme et finit par frapper le loup mortellement. Tous les habitants des lieux circonvoisins, témoins de cet acte de courage, complèrent M. Salmon de leurs félicitations. Plus de cent personnes, à la tête desquelles étaient quinze ou vingt chasseurs, l'escortèrent jusqu'à Mortagne où un magnifique festin lui fut donné en l'honneur de sa victoire. »

— Un assassinat a été commis à Marseille, samedi soir, par un ouvrier nommé Benjamin Pasquino, Piémontais, sur un de ses camarades, Isnard. Pasquino a prétendu qu'il était depuis long-temps en butte aux insultes et aux mauvais traitements de son camarade qui, abusant de sa force physique, le tourmentait, probablement par l'effet d'une rivalité de métier. Pasquino, voulant rendre égales pour lui les chances de ces luttes à peu près journalières, s'était muni d'un instrument tranchant et pointu à l'usage des cordonniers, et samedi soir, au milieu d'une querelle qu'il eut, suivant l'habitude, avec son adversaire, il porta à celui-ci un coup de son arme avec une telle violence, que le malheureux ainsi frappé tomba sans connaissance, et fut ensuite transporté chez M. C..., raffineur.

L'homme qui l'avait si cruellement blessé a été arrêté à l'instant même de son action et déposé au violon, pour être mis à la disposition du procureur du roi. (Sémaphore.)

Extérieur.

ANGLETERRE. — Les ouvriers de Paisley et d'autres villes d'Ecosse commencent à éprouver une grande détresse. A Bolton, Nottingham et dans d'autres places, même détresse. L'hiver approche; les besoins vont encore augmenter et les ressources diminuer. Si l'on avait supprimé les lois de céréales, on eût pu prévenir et empêcher une partie de ce mal. Il est évident que si ces lois avaient été supprimées, il serait importé des Etats-Unis une quantité considérable de blé et de farine; cette importation aiderait à payer la dette des Etats-Unis. Il en résulterait ici des commandes pour l'industrie, et la population aurait, avec du travail, une nourriture abondante et à bon marché. Si, parmi les individus qui souffrent actuellement, il s'en trouve dont les votes aient été favorables à la conservation de ces lois, ils doivent regretter amèrement leur faute. Nous espérons que la détresse des classes ouvrières engagera tous les manufacturiers comme ceux de Sheffield à combiner leurs efforts contre la loi des céréales. (Sun.)

SUITE DU RAPPORT DE M. BLANQUI

Sur la situation économique de nos possessions dans le nord de l'Afrique.

(Voir le Censeur des 22, 28, 29 et 30 novembre.)

Parmi les illusions qu'a fait naître le succès de notre première expédition en Afrique, il n'y en a pas une qui ait été aussi générale que l'espoir de civiliser ce pays au moyen des habitants eux-mêmes. Ils allaient infailliblement devenir nos amis; ils étaient bons, hospitaliers, laborieux, intéressés. Nous les aurions tout à la fois par le cœur et par la bourse; il suffisait de ménager leurs préjugés religieux pour les déterminer à vivre en bonne harmonie avec nous. Si telle fut, en effet, l'opinion des premiers temps de la conquête, il faut convenir qu'elle a dû se modifier beaucoup depuis lors. L'expérience des dernières années a profondément ébranlé les convictions, car il règne aujourd'hui en Afrique des idées fort contraires à ces illusions du premier moment.

Il convient donc d'examiner en quoi les indigènes pourront nous être utiles, et quel rôle ils sont appelés à jouer dans l'œuvre importante de la colonisation. Ce que j'aurai à dire à cet égard se rapporte uniquement à la province d'Alger; les éléments de la question sont tout autres dans la province de Constantine, et je me propose d'en faire l'objet d'une lecture spéciale.

Pour bien apprécier la nature des services que les indigènes peuvent rendre à la cause de la colonisation, c'est-à-dire de la civilisation en Afrique, il est nécessaire d'analyser les caractères si divers de la population dont la régence se compose, et de constater d'une manière exacte l'influence que notre occupation a déjà causée sur eux. On se ferait une très-fausse idée de ce mélange de races africaines, si on les confondait sous une dénomination commune et si on les prenait pour des membres de la même famille. Ils ne nous aiment point; mais ils ne s'aiment pas davantage entre eux. Les Arabes de la plaine et les Kabyles de la montagne sont des peuples aussi différents que les lieux qu'ils habitent. Il n'y a pas moins de différence entre les Arabes des villes, que nous appelons *Maures*, et ceux de la campagne, que nos soldats ont gratifiés du titre, malheureusement légitime, de *Bédouins*, ou voleurs. Les *Coulouglis* ou descendants des Turcs, les juifs, les nègres même, car il y en a un nombre assez considérable, soit dans les villes, soit dans les champs, doivent figurer parmi cette foule bigarrée, sur laquelle nous régnons par le droit de conquête. Nous n'avons pas besoin de leur appliquer la maxime *divide ut imperes*, puisqu'ils étaient déjà divisés quand nous avons envahi leur pays; comment donc se fait-il que nous n'ayons pas su profiter de leurs discordes naturelles, au lieu de les réunir contre nous dans une haine commune? Ceci mérite la peine d'être expliqué.

Peu de gens connaissent l'état véritable du pays quand notre armée fut appelée à l'occuper. Le nouveau gouvernement n'eut pas, par conséquent, les moyens de se faire un système, et l'on vécut au jour le jour, en essayant de résoudre les difficultés à mesure qu'elles se présentaient. Les vaincus furent traités comme on les traite en Europe. On respecta leur culte, leur foyer domestique et jusqu'à leurs usages les plus incompatibles avec les exigences d'une bonne administration. On semblait, en prenant possession, leur demander pardon de cette liberté; on évitait toutes les occasions de blesser leurs préjugés: jamais on n'avait vu des vainqueurs si courtois. J'ai dit avec quelle facilité nous avions restitué une partie des biens mis sous le séquestre et dont la France avait le droit de disposer; cette simplicité dégénéra bientôt en faiblesse. La justice entre indigènes, confiée à des indigènes, vit renaître les abus du régime précédent; les *oukils* mirent dans leur poche le revenu des corporations qu'ils étaient chargés d'administrer. Notre ignorance profonde des usages musulmans exposa souvent les autorités françaises à d'insolentes mystifications. On dut châtier plus d'une fois l'intempérance politique des vaincus par de brutales représailles, source amère de griefs et de ressentiments, qui multipliaient les embarras au lieu de les aplanir. En même temps que nos bureaux avaient à lutter de finesse avec l'aristocratie madré de l'intérieur, il nous fallait combattre les bandes armées de la campagne; on n'avait de repos sur aucun point. L'Afrique n'a cessé de vivre depuis lors sous le régime des escarmouches, où elle vit encore. C'est ce régime qu'il importe de faire cesser dans l'ordre civil aussi bien que sur le terrain militaire, si nous voulons enfin commencer à élever l'édifice imposant de la colonisation.

Les habitants des villes ne peuvent plus nous opposer d'obstacles sérieux. On a vu ce qu'étaient devenus les Maures à Alger sous l'influence irrésistible de l'activité européenne. Ceux qui vivaient d'abus ont dû prendre la fuite ou se faire garçons de bureau; ceux qui vivaient de leurs rentes, et qui ne veulent pas travailler pour mettre la recette au niveau de la dépense, tombent dans un abaissement complet qui leur fait perdre toute importance; enfin, le petit nombre de ceux qui exerçaient des professions mercantiles est éclipsé chaque jour par nos marchands provençaux. Les juifs eux-mêmes ont dû céder la place au commerce européen, plus intelligent et plus hardi. Ce mouvement de transformation se manifeste d'une manière qui frappe tous les yeux. Il suffit de voir avec quelle rapidité les échoppes étroites, sales et enfumées des indigènes sont remplacées par les magasins vastes, aérés et parfaitement assortis des Européens. Les Arabes eux-mêmes ne vont plus demander à leurs anciens fournisseurs que des tuyaux de pipe, des oripeaux sans valeur et de misérables genouilles que nos marchands dédaigneraient de tenir, pour me servir du terme qu'ils emploient.

Dans les rangs inférieurs de la société africaine, la révolution s'est opérée en sens inverse. Tous les lazzaronis d'Alger sont devenus des portefaix, des commissionnaires, des bateliers laborieux et actifs sur lesquels nous pouvons compter, parce qu'ils

On nous écrit de Toulon, le 2 décembre:

Le prochain courrier d'Afrique est attendu avec la plus vive impatience; pour le moment nous en sommes réduits aux nouvelles arrivées par le dernier paquebot de la correspondance.

Les dépêches apportées par le bateau à vapeur *la Chimère*, et dont le contenu a été transmis sommairement au ministre par le télégraphe, ont tout mis en émoi. L'ordre est déjà arrivé à l'autorité maritime du port de mettre à la disposition de la guerre le plus grand nombre possible de bâtiments, pour être affectés au transport de plusieurs régiments en Algérie. Ces ordres étaient si pressants que, dès hier dimanche, les vaisseaux *l'Alger* et *le Neptune*, faisant partie de l'escadre de réserve, dont le commandement a été confié à M. le vice-amiral de Rosamel, quatre bateaux à vapeur et autres bâtiments, embarquaient à la hâte leurs provisions afin d'être prêts à prendre la mer au premier signal.

On a l'intention, à ce qu'il paraît, d'envoyer en Afrique un corps de 12 à 15,000 hommes; mais nos troupes n'entreront en campagne que vers la fin de ce mois ou dans les premiers jours de janvier.

reçoivent de nous beaucoup d'argent et peu de coups. Nous n'avons point d'embarras à redouter de ce côté.

Les grandes difficultés viennent de la population rurale, qui n'a jamais voulu se plier à nos mœurs. En vain, nous l'avons ménagée dans nos cantonnements, dans nos expéditions, et même dans les rapports hostiles que nous avons eus avec elle; ces barbares n'ont répondu à nos avances que par une haine implacable. Ils viennent au marché le matin pour nous vendre des œufs, de la volaille et des légumes, et ils nous attendent le soir pour nous dévaliser et nous couper la tête. Nous les recevons à Alger sans passeports, sans les connaître, et ils savent parfaitement tout ce qui se passe chez nous; nous ne savons pas un mot de ce qui se passe chez eux. Si la police s'avisait de mettre un jour la main sur tous les burnous qui circulent dans un seul de nos marchés, elle verrait avec étonnement de quelles énormes distances l'appât du gain y attire cette foule de prétendus agriculteurs qui nous assassinent si imperturbablement depuis bientôt dix ans. On leur fait déposer, pour toute précaution, leurs fusils à nos avant-postes, et ils vivent ainsi préservés par nous-mêmes de toute avantie étrangère, sans que nous ayons la moindre garantie contre leurs propres tentatives. On n'a pu les soumettre encore, hors de l'enceinte des villes, à des redevances régulières qui aient le caractère positif d'un impôt, et cependant plusieurs de leurs tribus possèdent des troupeaux immenses qui sont une véritable richesse. En réalité, nous n'exerçons guère plus de pouvoir sur les Arabes de la plaine que les Américains n'en ont sur les sauvages de l'Ohio ou du Mississippi.

J'ai voulu étudier de près la physionomie de ces hommes, et grâce aux facilités qu'a bien voulu me procurer M. le gouverneur-général, j'ai pu pénétrer au sein de quelques tribus établies dans le rayon de nos lignes et sous la protection de nos camps. Il me tardait d'apprendre s'il y avait quelque chose de vrai dans ces descriptions pastorales qu'on nous a faites, de temps immémorial, de la vie intérieure des Arabes; mais je n'ai pas été moins déçu qu'on ne le serait en France, en cherchant dans nos campagnes les bergers de Florian ou de Mme Deshoulières. L'officier commandant du poste avancé de Douera, sur la lisière du Sahel et de la Mitidja, voulut bien m'accompagner chez les Ouled-Mendil, dont il était connu, et qui sont placés, pour ainsi dire, sous la volée de nos canons. Nous nous rendîmes sans armes chez ces Arabes, après les

avoir fait prévenir. A peine étions-nous arrivés, que je ne tardai point à m'apercevoir que notre visite était importune. La plus grande inquiétude régnait dans la tribu, quoique le chef fût venu à notre rencontre avec de grandes démonstrations de politesse. Toutes les femmes s'étaient hâtées de fuir et de se soustraire à nos regards, même les plus âgées, dont quelques-unes seulement se hasardèrent à revenir, en dérochant leurs figures par un mouvement de bras, pour ramener près d'elles quelques enfants glacés de terreur à notre aspect, et qui poussaient des cris aigus.

En vain j'en voulus rassurer quelques-uns par des gestes bienveillants et de petits cadeaux; ils étaient agités d'une peur convulsive, et il me fut impossible d'en aborder un seul. Il y a lieu de supposer que leurs parents ne les élèvent pas dans des sentiments très-affectueux pour nous.

Cependant le chef de la tribu crut devoir nous inviter à entrer dans un petit enclos de pierres sèches, recouvert de broussailles, qui lui servait de habitation, et où les notables ne tardèrent point à se rendre. On étendit des tapis, selon l'usage, et on nous offrit le café. Mais l'agitation générale était visible, et notre interprète entendit distinctement, au moment du départ, les malédictions dont nous étions poursuivis. Les mêmes scènes se sont fidèlement reproduites dans les autres tribus que nous avons visitées. Partout la même répulsion, ou plutôt l'accueil de la crainte et de l'hypocrisie.

Une autre fois, il arriva à l'escorte de spahis qui m'accompagnait dans la Mitidja de s'égarer dans cette plaine, au point de perdre la trace de tout chemin praticable. Pendant les longues heures d'inquiétude que durèrent nos recherches, il nous fallut parcourir plusieurs tribus inconnues, dont aucune ne voulut nous donner la plus légère indication. A mesure que nous approchions des massifs de cactus qui les entourent, les aboiements des chiens avertissaient les habitants, qui se rangeaient par masses et en armes sur la lisière de leurs jardins, silencieux et menaçants, sans qu'il nous fût possible d'en obtenir, même en présence de l'escorte, un renseignement favorable. Un Arabe isolé, que les spahis firent marcher devant nous, sabre nu, nous tira enfin de ce mauvais pas. Nous n'étions pourtant qu'à cinq lieues d'Alger.

Telles sont les dispositions habituelles des populations qui habitent la plaine et même une partie du Sahel. Tous leurs douairs sont de vrais repaires de brigands qui n'attaquent ja-

mais que les hommes isolés, et qui ont rendu jusqu'à ce jour la sécurité impossible. S'il n'y avait dans la Mitidja que des lions ou des tigres, il y a long-temps que cet obstacle aurait disparu. Le problème qui reste à résoudre est de concilier avec les devoirs de l'humanité la nécessité impérieuse de mettre dans l'impuissance de nuire le petit nombre d'êtres malfaisants que nous souffrons dans cette plaine. Je ne puis penser sans douleur au d'Oued-Laleg, digne et regrettable officier duquel j'ai reçu tant de bons soins et d'utiles informations. Il était toujours armé d'une longue vue. « Cet instrument ne me quitte jamais, disait-il; je m'en sers avec avantage pour découvrir les maraudeurs qui infestent la plaine et pour diriger mes patrouilles en conséquence. » Or, il importe de savoir que le camp d'Oued-Laleg est à demi-distance et en vue de Blidah et de Koleah, où nous avons en garnison près de deux mille cinq cents hommes. Ces dans cet intervalle, si bien gardé pourtant, qu'un officier supérieur a succombé victime d'un guet-apens, à quelques pas d'un bataillon prêt à le suivre. L'Académie peut juger, par ce cruel événement, du peu de sécurité qui règne dans de tels parages.

L'incompatibilité d'humeur est bien plus prononcée contre nous de la part des Kabyles. Les Kabyles habitent, comme chacun sait, les pays de montagne de l'ancienne régence. Ils sont généralement plus actifs, plus laborieux et plus riches, mais non moins pillards que les Arabes. Eux seuls exercent en Algérie les arts utiles, les métiers, les industries. Ils logent dans des cabanes mieux construites, dans des villages plus propres que les huttes et les douairs des Arabes. Même sous le régime du dey d'Alger, ils avaient conservé une certaine indépendance.

(La suite à un prochain numéro.)

BOURSE DE PARIS DU 2 DÉCEMBRE.

Trois pour cent	83 10
Cinq pour cent	111 70
Quatre pour cent	101 50
Rentes de Naples	103 25
Actions de la banque	2930

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

Feuille d'Annonces.

EN VENTE AU BUREAU DU CENSEUR,
au profit des ouvriers sans travail.

Le feuilleton du Censeur du 24 novembre, intitulé :
UNE LYONNAISE A SON MAIRE

A PROPOS DE SON PRINCE.

Prix : 20 centimes.

HISTOIRE DE FRANCE PAR ANQUETIL,

[Continuée par TH. BURETTE, avec Considérations par
M. DE CHATEAUBRIAND.

Ceux de MM. les souscripteurs qui n'auraient pas reçu leur ouvrage complet, peuvent s'adresser au Bureau de la Publication, rue des Marronniers, 7, à Lyon, où ils trouveront le complément de leur ouvrage, sans augmentation de prix, c'est-à-dire toujours à 25 c. la livraison, ou 12 f. 50 c. le volume broché. (6970)

ANNONCES JUDICIAIRES.

ÉTUDE DE M^e JURON, AVOUÉ, RUE DES CÉLESTINS, 6.

Le samedi quatorze décembre courant, onze heures du matin, adjudication définitive, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, d'une propriété sise au Bonnaud, commune de Saint-Genis-Laval, consistant en bâtiments, cours, terres, prés, vignes et bois, et appartenant au sieur Jean Verzieux. (6980)

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

ÉTUDE DE M^e DUGUEY, NOTAIRE A LYON, RUE DU PLAT, 2.
A VENDRE. — Domaine et propriétés de produit et d'agrément dans le département de Saône-et-Loire, aux environs de Mâcon et de Louhans, et dans le département de l'Isère aux environs de Bourgoin. (1608)

ANNONCES DIVERSES.

(6983) A VENDRE. — Très-bon fonds de CAFÉ qui existe depuis quatre-vingts ans, dans la meilleure position de la ville de Lyon, situé sur le quai de la Saône, entre les deux ponts de pierre. On donnera facilités pour le paiement. S'adresser rue Bourghauin, n° 7, au 2^e.

(6984) A VENDRE. — Plusieurs bachats en pierre, petits et grands. S'adresser à M. Drut, marchand tripier, place Saint-Paul.

(6972) M. Jean-Louis BOIS, dit Denis, de Belligny, faubourg de Villefranche, est prié de donner de ses nouvelles pour prendre sa part de la succession de Denis Bois, son père, décédé à Belligny. Les personnes qui le connaîtraient, et qui liraient le présent avertissement, sont priées de vouloir bien le lui transmettre.



HIRONDELLES.

Les entrepreneurs du service des HIRONDELLES ont l'honneur de prévenir MM. les voyageurs que la grande célérité de leurs bateaux leur permet de fixer les heures de DÉPART de LYON pour CHALON tous les jours, à 6 heures 1/2 du matin. (300)

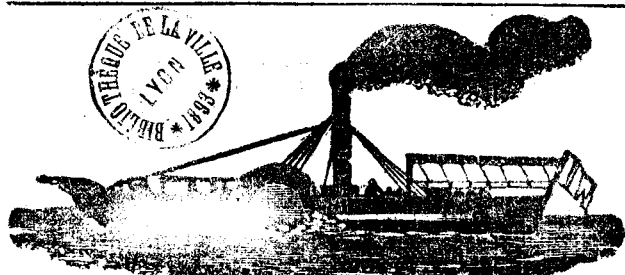
(291) COMPAGNIE GÉNÉRALE DES BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.



A dater du dimanche 6 octobre,
LES DÉPARTS POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES,

Ont lieu, tous les jours, à SIX HEURES du matin, du port de la Charité.



BATEAUX A VAPEUR DE LYON A CHALON.

Les beaux bateaux LE CYGNE et L'AIGLE, connus par la supériorité de leur marche et leur bonne tenue, PARTIRONT TOUTS LES JOURS, A SIX HEURES DU MATIN, L'AIGLE les jours IMPAIRS, LE CYGNE les jours PAIRS. (293)

MALADIES SECRÈTES,
SI ANCIENNES ET REBELLES QU'ELLES SOIENT,
LE FUSSENT-ELLES DEPUIS 50 ANS,
Guéries sans rechute, en un à cinq jours, par la méthode sûre, facile et peu coûteuse du docteur TURVAUD, de Montpellier, breveté.
Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n° 12. (2102)

M. FRASSONI, MAÎTRE D'ACCORDÉON.
DONNE DES LEÇONS CHEZ LUI ET EN VILLE.
Rue Basseville, n° 6 bis, au 1^{er}. (6981)

(6982) Parmi les découvertes que nous voyons surgir chaque jour, nous croyons devoir recommander à nos lecteurs l'Elixir Sardna, apporté de la Casbah en France par le lieutenant-colonel Andras. Cet élixir a la propriété de blanchir et d'adoucir la peau, et de la tenir toujours fraîche et exempte de rides.

Les nombreuses expériences qui ont été faites de cet élixir ont fait reconnaître qu'il possède plusieurs propriétés; il efface en peu de jours les boutons et les taches de rousseur, rend l'éclat primitif aux vues affaiblies, enlève la mauvaise odeur de la bouche et dissipe les maux de tête les plus violents.

Les amateurs de glorias peuvent en mettre quelques gouttes dans leur tasse à café, et ils trouveront une ambrosie confortable pour l'estomac, inconnue en Europe.

PRIX DU FLACON : 2 FRANCS.

Chez l'auteur, rue de Seine Saint-Germain, 36, à Paris. M. le lieutenant-colonel Andras se fera un plaisir de convaincre gratuitement les personnes qui voudraient prendre quelques renseignements sur cette heureuse découverte. Se présenter quai de Bondy, 142, à Lyon, hôtel des Voyageurs, où M. le lieutenant-colonel Andras est descendu pour quelques jours.

PATE PECTORALE FORTIFIANTE AU SALEP DE PERSE.

Inventée et préparée par A. Michel, pharmacien, rue Pêcheurie, à Tarare (Rhône).

Supériorité constatée sur les autres pectoraux pour guérir les rhumes, toux, catarrhes, irritations, maladies du cœur, de poitrine et d'estomac.

Dépôts, à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue Saint-Jean, 30; chez M. Ladevèze, buraliste, grande rue Mercière, 56; chez M. Vichot, herboriste, rue Poulallerie, et chez M. Vial, pharmacien à Vaise. (2119)

Maladies de Poitrine.

Le dépôt de la PATE PECTORALE DE RÉGLISSE A LA GOMME est toujours chez M. MACORS, pharmacien, rue Saint-Jean, n° 30. — L'usage de cette pâte et du sirop pectoral guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés. (2118)

GUÉRISON

DES MALADIES SECRÈTES, HUMEURS, ET DE TOUT VICE QUELCONQUE DU SANG.

Par le Sirop végétal de Salsepareille.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant purgatif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrotés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fluxions blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque.
A Vienne, chez M. Mouret fils, épicer, rue Marchande.
A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers, et chez M. Beaulieu, directeur des messageries générales, en face du pont.
A Villefranche, chez M. Roset, confiseur.
A Genève, chez Burkel, rue du Terrallie. (2023)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULLALLERIE, 19.